

ENQUÊTE

Scandale de Mancy: l'ONU met en cause la Suisse

Les récentes révélations sur le foyer de Mancy et d'autres établissements genevois inquiètent le Comité de l'ONU sur les personnes handicapées. Il a demandé lundi à la Suisse «quelles mesures» vont être prises contre les responsables



La conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta, lors d'une conférence de presse sur le foyer de Mancy, jeudi 3 mars 2022 à Genève. — © MARTIAL TREZZINI / keystone-sda.ch



Keystone-ATS

Publié lundi 14 mars 2022 à 12:39
Modifié lundi 14 mars 2022 à 14:42

Huit ans après la ratification suisse, «la Convention de l'ONU sur les personnes handicapées (CDPH) n'est toujours pas appliquée pour les enfants» dans ce pays, a dit lundi à Genève l'un des 18 experts indépendants. Près de 3000 d'entre eux se trouvent dans des institutions où leur sécurité physique «est menacée».

Et de s'inquiéter des abus contre des enfants autistes récemment dévoilés, notamment par *Le Temps* et Heidi.news, au foyer de Mancy près de Genève. Les responsables doivent être sanctionnés et un plan «immédiatement» lancé pour éviter d'autres violations, a-t-il ajouté. Des membres du comité ont appelé la Suisse à une approche sur les droits humains plutôt que médicale pour la prise en charge des enfants.

Lire notre enquête: [Des enfants autistes maltraités dans l'impunité au foyer de Mancy](#)

«La Suisse reconnaît que la situation des personnes handicapées peut être améliorée» sur un certain nombre de questions, a dit de son côté le chef de la délégation suisse, le secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur (DFI), Lukas Gresch-Brunner, déplorant le manque de données et d'analyses. La participation à la société doit devenir «systématique», a-t-il admis. Un volet régulièrement dénoncé par la faitière Inclusion Handicap.

Les droits politiques doivent notamment être garantis pour tous, a ajouté le secrétaire général du DFI. Il a en revanche estimé que les personnes handicapées avaient été considérées «dans la mesure du possible» dans la réponse à la pandémie.

Inquiétude récemment liée à la pandémie

La présidente et rapporteuse du comité s'est demandé si les personnes handicapées ont accès à la même prise en charge qu'un autre patient du coronavirus. Elle a rappelé que l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) avait dû revoir les directives de triage après des accusations de discriminations lancées par des associations.

Une autre membre du comité a dénoncé les indications du manque d'accessibilité aux infrastructures publiques et privées, de même qu'aux logements. Les membres indépendants du comité, qui ne s'expriment pas au nom de l'ONU, ont aussi posé des questions sur l'accès à l'éducation, la justice ou encore les discriminations et les violences contre les femmes handicapées.

Notre dossier [sur le scandale de Mancy](#)

Le dialogue doit se poursuivre mardi et mercredi, avant des observations finales de l'instance. Celles-ci seront utiles pour le Conseil fédéral qui doit annoncer en fin d'année la nouvelle approche de la politique sur les personnes handicapées, dit M. Gresch-Brunner.

Inclusion Handicap appelle la Suisse à ratifier le Protocole facultatif à la CDPH pour que les personnes handicapées puissent faire valoir leurs droits devant le comité onusien. Les «prochaines étapes» ont déjà été décidées par le Conseil fédéral, selon un membre de la délégation suisse. Autre problème, les ressources sont insuffisantes, selon les ONG. Des personnes en charge de la question du handicap devraient aussi être nommées dans les hôpitaux.